

## Magyc du 25 novembre 2016

**Présents** : Cédric Reymond (président), Loïck Moriggi (secrétaire), Maude Meystre, Alain Rouvinez, Annick Vidonne, Béatrice Mandanis, Joyce Rupp, Julia Rebstein, Michel Demenga, Daniel Gardini, Charles Gachet, Maria Benvenuti, Thierry Gerez, Véronique Trovato, Christine Joedicke, Jacques Thuillard, Marianne Turin, Ghislaine Perrey, Maria Cruciata, Laure Rothen, Tito Lumini, Nicolas Eugster (rédacteur intermittent)

### Ordre du jour :

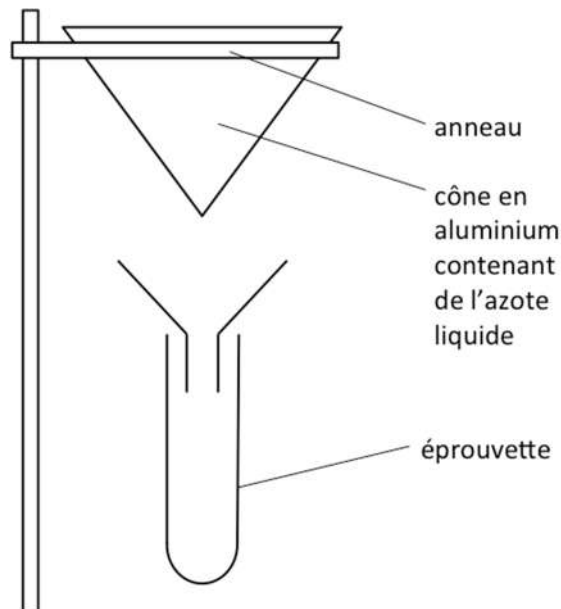
- 1 : Liste de diffusion du Magyc
- 2 : Démonstration : condensation de l'oxygène de l'air
- 3 : Notice A09, lettre de M. Fragnière, cours "premiers secours"
- 4 : Divers et prochain Magyc
- 5 : Repas

### 1 : Liste de diffusion du Magyc

Cedric nous informe que 75 personnes se sont inscrites sur la nouvelle liste du Magyc. Il propose de nous envoyer un e-mail à transférer aux nouvelles personnes qui voudraient rejoindre le Magyc.

### 2 : Démonstration : condensation de l'oxygène de l'air

Loïck présente une démonstration dans laquelle de l'oxygène liquide se forme à l'extérieur d'un cône en feuille d'aluminium rempli d'azote liquide :



L'oxygène, dont le point d'ébullition est légèrement plus élevé que celui de l'azote, condense à l'extérieur du cône et coule dans l'éprouvette. Lorsqu'une certaine quantité de liquide se trouve dans l'éprouvette, on peut montrer qu'il s'agit d'oxygène en y plongeant un tison.

### **3 : Notice A09, lettre de M. Fragnière, cours "premiers secours"**

Daniel nous informe sur plusieurs points concernant la notice A09 et l'usage des produits chimiques au gymnase:

- Les étudiants de première année de l'université sont, comme les gymnasiens, considérés comme des utilisateurs privés et donc soumis à la notice A09 (voir PV du précédent Magyc). Les étudiants en deuxième année sont considérés comme des utilisateurs professionnels.

- La Commission Romande de Chimie (CRC) a alerté, via Maurice Cosandey et Manuel Fragnière, la Société Suisse des Professeurs de Science Naturelle (SSPSN ou VSN), qui possède un pouvoir politique. Comme l'OChim est une ordonnance fédérale, les demandes de modification doivent être adressées au conseil fédéral. La lettre initiale de Manuel Fragnière n'ayant pas la forme adéquate, une nouvelle version est en cours d'écriture. Elle sera diffusée dans les gymnases. Manuel Fragnière propose de venir au prochain Magyc pour discuter du contenu de cette lettre.

- Les collègues de Piccard cherchent à mettre sur pied un cours de premier secours ciblé sur les accidents chimiques. Healthfirst, une société proposant des cours dans le domaine de la santé, leur a fait une offre selon laquelle un cours de 3,5 heures, avec 12 participants, coûterait 1250.-.

Tito nous apprend également qu'à l'EPFL, les profs. Emsley et Waser, respectivement directeurs de l'Institut des sciences et ingénierie chimique (ISIC) et de la Section de chimie et génie chimique (SCGC), s'inquiètent du décalage entre l'importance économique de la chimie en Suisse et le peu d'étudiants qui se forment dans cette branche. Ils rencontreront prochainement une délégation pour discuter des problèmes liés à l'utilisation des produits chimiques.

### **4 : Divers et prochain Magyc**

Véronique nous demande quelles recommandations donner aux élèves voilées qui viennent aux travaux pratiques. Doivent-elles porter un foulard ignifuge ? Cédric nous informe qu'à Renens, la charte de chimie spécifie qu'il est de la responsabilité de l'étudiante de porter un voile ignifuge.

Joyce aimerait savoir quelles sont les politiques des différents gymnases au sujet des blouses de laboratoire. Réponses pêle-mêle : au Bugnon et à Yverdon, les élèves doivent acheter leur propre blouse. A Beaulieu et à Chamblandes, les blouses sont achetées par la file, et il faut en racheter chaque année.

Ghislaine demande à l'assemblée si des TP sont donnés aux élèves de 1DF. Etonnement dans la salle - bien sûr qu'on en donne! Pourtant, le plan d'étude de l'école de maturité, version 2016-2017, page 102, ne prévoit des TP que pour les élèves de deuxième année. Il s'agit probablement d'une erreur, car à la page 112 figure un tableau qui indique des TP pour la partie DF du programme de chimie des OSBC.

L'assemblée décide que le prochain Magyc sera organisé à Renens à une date choisie par Patricia, mais en tous cas un jeudi.

Note du rédacteur : Après discussion avec la Patricia en question, la date choisie est le jeudi 16 février. MM. le président et le secrétaire approuvent-ils cette date ?

### **5 : Repas**

Merci à notre traiteur, le restaurant Harmonie à Pully, ainsi qu'à PAC pour les vins.